



03.04.2009 - 10:53 Uhr

## Rien ne va sans les auxiliaires de santé Croix-Rouge

Bern (ots) -

Les auxiliaires de santé CRS ont-elles un avenir ou sont-elles vouées à la disparition? Les participantes à la table ronde organisée par la Croix-Rouge suisse jeudi à Berne, dont la conseillère aux Etats Christine Egerszegi, sont convaincues de leur raison d'être.

Il y a 50 ans, la Croix-Rouge suisse formait les premières auxiliaires de santé CRS. La célébration de cet anniversaire a démarré le 2 avril à Berne avec la table ronde « Auxiliaire de santé CRS - de l'ombre à la lumière ». Diverses personnalités, dont la conseillère aux Etats Christine Egerszegi et Elsbeth Wandeler, directrice de l'Association suisse des infirmières et infirmiers, y ont évoqué l'importance des auxiliaires de santé CRS - aujourd'hui et demain.

A l'heure actuelle, les auxiliaires constituent numériquement l'une des principales catégories de personnel dans les services d'aide et de soins à domicile et les institutions pour personnes âgées/handicapées (25 à 30%). Elles assurent les soins de bases, veillant à ce que leurs patients ne manquent de rien. Sans elles, les homes cesseraient de fonctionner, a reconnu jeudi Christine Egerszegi, conseillère aux Etats argovienne, en ouverture de la table ronde. Elsbeth Wandeler s'est également dit convaincue de l'utilité des auxiliaires CRS.

Malgré l'importance de leur travail, les auxiliaires de santé CRS ne sont que très peu visibles pour le grand public. Les autorités ont aussi tendance à les oublier, alors que la restructuration du système de formation de la santé bat son plein. Leur salaire reste bas par rapport à l'ampleur de la tâche, a souligné Christine Egerszegi également présidente de la société suisse pour la politique de la santé. Il ne faut pas oublier qu'elles côtoient des gens malades parfois difficiles à gérer.

Ce manque de reconnaissance est d'autant plus injustifié que le travail des auxiliaires est précieux pour les patients, leur entourage ainsi que les employeurs, a souligné le président de la Croix-Rouge suisse, Prof. Dr. René Rhinow. En particulier dans un contexte de pénurie du personnel soignant diplômé.

Cette absence de visibilité est due au fait que les auxiliaires sont essentiellement des femmes qui n'ont pas le temps et l'énergie, en plus de leur travail et des tâches éducatives, pour s'investir dans la défense de leurs intérêts, ont conclu les participantes à la table ronde. De plus, les personnes qui profitent de leurs compétences, à savoir les gens âgés ou malades, ne possèdent elles-mêmes pas de lobby. La Croix-Rouge entend combler ces lacunes par l'organisation de diverses actions à l'occasion du jubilé du cours d'auxiliaires CRS et la création d'une communauté d'intérêts nationale. Cette association sera fondée le 15 octobre 2009, lors d'une fête réunissant 400 invités sous le chapiteau du cirque Monti à Berne.

L'avenir des auxiliaires de santé CRS au sein du nouveau système de formation est incertain. Il est en revanche certain qu'on aura toujours besoin d'elles, a affirmé Christine Egerszegi. D'une part en raison du vieillissement de la population, qui engendre une hausse des cas nécessitant des soins de longue durée, d'autre part en raison de la diminution du nombre de personnes pouvant soigner les gens âgés/malades à domicile. De surcroît, l'accompagnement des patients a tendance à devenir plus exigeant. Se référant au nouveau système de formation dans le domaine de la santé, la conseillère aux Etats a

souligné que des personnes sans formation académique devaient aussi pouvoir continuer à travailler dans les soins. Chacun doit avoir sa chance.

En 2008, 3600 auxiliaires ont à nouveau obtenu leur attestation, délivrée par l'une des 24 associations cantonales Croix-Rouge qui dispensent ce cours. En 50 ans, la Croix-Rouge suisse a formé 75 000 auxiliaires. Aujourd'hui, celles-ci obtiennent leur attestation après 120 heures de cours et un stage de 12 jours au minimum en milieu hospitalier, dans un établissement médico-social ou dans le secteur de l'aide et des soins à domicile. Il s'agit là de directives nationales.

Dossier web :

[http://www.redcross.ch/info/dossier/dossier-fr.php?dossier\\_id=33](http://www.redcross.ch/info/dossier/dossier-fr.php?dossier_id=33)

Contact:

Christine Rüfenacht, responsable de la Communication au Secrétariat national des associations cantonales Croix-Rouge, 031 387 72 31

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100580754> abgerufen werden.